

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du **MERCREDI 14 DECEMBRE 2022 à 18 h 30**
Mairie - Salle du Conseil

N° DCA2022-12-14/13

Présents : Pierrick DUCIMETIERE Président ;

Sylvie CHARNAUD – Virginie DANG VAN SUNG – Marie FISCHER – Saïda HADDOUR ;

Alain COSTA – Bénédicte ESPINASSE – Sandrine HUVERNE – Béatrice MONTANT – Etienne RIFFAULT –
Lucienne THABUIS.

Excusé avec procuration : Claude THABUIS (procuration à Saïda HADDOUR).

Excusés : Sandrine BUISSON – Marc LOCATELLI – Laurence POTIER-GABRION ;
Jean LACOMBE – Estelle MORAND.

Membres en exercice : dix-sept / Membres votants : douze

Objet : FONCTIONNEMENT LOGEMENT TEMPORAIRE – LIVRET D'ACCUEIL

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune La Roche-sur-Foron met à disposition un logement temporaire aux personnes en difficultés, au sein de la Résidence sociale Henriette d'Angeville-280 rue de Soudine, appartenant à l' Association Alfa 3 a.

A l'usage, il est apparu nécessaire de formaliser les règles de fonctionnement du dispositif et les obligations incombant aux bénéficiaires de ce logement temporaire.

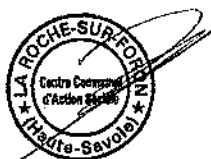
Un projet de livret d'accueil contractualisant les modalités de mise à disposition est présenté aux membres du Conseil d'Administration du CCAS

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** le livret d'accueil présenté ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à le signer pour le CCAS.

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-préfecture

de Bonneville, le 29 DEC. 2022
Publié le 29 DEC. 2022
Notifié le
Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE



Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 14 décembre 2022

Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

